# RAPPORT D'ACTIVITÉ DU CCAS 2025

60 AVENUE DU MARÉCHAL DE LATTRE DE TASSIGNY
33700 MÉRIGNAC

LUNDI, MERCREDI, JEUDI, VENDREDI : DE 8H30 À 12H ET DE 13H À 17H
MARDI : DE 13H À 17H

TEL 05 56 55 66 50
CCAS@MERIGNAC.COM











Mérignac

# SOMMAIRE

VALEURS / GOUVERNANCE
MISSIONS
RESSOURCES HUMAINES
RESSOURCES FINANCIÈRES

## SERVICE D'INTERVENTION SOCIALES ET MÉDICOSOCIALES

- I / ACCUEIL
- II / ACCOMPAGNEMENT À L' INSERTION SOCIO-PROFESSIONNELLE
- III / AIDES SOCIALES FACULTATIVES
- IV / PRÉVENTION DES EXPULSIONS
- V / PARCOURS HÉBERGEMENT TEMPORAIRE
- VI / MAISON DES FEMMES
- VII / MISSION GRANDE PRÉCARITÉ
- VIII / AIDE AU MAINTIEN À DOMICILE

## PARCOURS D'INSERTION ET MAL LOGEMENT

## SERVICE DÉVELOPPEMENT SOCIAL

- I / LA PRÉVENTION ET LA PROMOTION DE LA SANTÉ
- II / LE RELAIS DES AIDANTS
- III / LA COMMISSION COMMUNALE D'ACCESSIBILITÉ
- IV / RELAIS DES SOLIDARITÉS
- V / LE SERVICE ANIMATION SENIORS
- VI / MISSION DE LUTTE CONTRE L'ISOLEMENT
- VII / LA RESTAURATION SENIORS
- VIII / RÉSIDENCES AUTONOMIE
- IX / LES SOLIDARITÉS ALIMENTAIRES

## SERVICE AUTONOMIE A DOMICILE

- I / MISSIONS
- II / TEMPS FORTS 2025
- III / RENCONTRES ET PARTENARIATS
- IV / LE SSIAD
- V / LE SAAD

## FAITS MARQUANTS

## PERSPECTIVES 2026 ET AXES FORTS DE DÉVELOPPEMENT

# PRÉSENTATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

## 1 / VALEURS / ACTIVITÉS

**UN PRINCIPE :** l'inconditionnalité de l'accueil

**DES VALEURS :** tout Mérignacais peut bénéficier d'un parcours coordonné et intégré, dès son accueil et pendant toute la durée de sa prise en charge au sein d'une organisation transversale des services, favorisant la pluridisciplinarité, la réactivité et le développement social.

## 2 / GOUVERNANCE

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Mérignac est un établissement public administratif dont la création est obligatoire dans chaque commune de 1 500 habitants et plus. Il dispose de la personnalité juridique qui lui permet d'agir en justice en son nom ainsi que d'avoir une existence administrative et financière propre.
Il joue un rôle d'animation et de coordination de l'action sociale sur le territoire communal.

Il est géré par un conseil d'administration. Outre le maire, président de droit du CCAS, il comprend :

- une Vice-Présidente : adjointe au Maire, déléguée à l'action sociale et solidaire
- 8 membres élus
- 8 membres nommés, choisis parmi les personnes participant à des actions de prévention, d'animation ou de développement social menées dans la commune.

**En 2025 :**

**10 SÉANCES, 61 DÉLIBÉRATIONS**
**6 ARRÊTÉS, 18 DÉCISIONS**

## 3 / MISSIONS

Les missions du CCAS sont de 2 ordres :

- **1 les missions obligatoires confiées par la loi :** participation à l'instruction des dossiers d'aide sociale légale, réalisation une fois par mandat d'une analyse des besoins sociaux à l'échelle de la commune ;
- **2 l'aide sociale facultative et l'action sociale,** matières pour lesquelles le CCAS dispose d'une liberté d'intervention qui lui permet de mettre en œuvre la politique sociale déterminée par les élus locaux : organisation et gestion des interventions, prestations et services, gestion d'établissements à caractère social et médico-social.

## Des actions dans différents domaines


Santé pour tous


Accès hygiène


Soutien budgétaire


Transport à la demande


Plan canicule Grand froid


Lutte contre l'isolement


Solidarité alimentaire


Aide et soins


Soutien aidants


Parcours locatif


Résidence autonomie


Séniors restauration et animation

## Des équipes pour


Accueillir


Écouter


Répondre

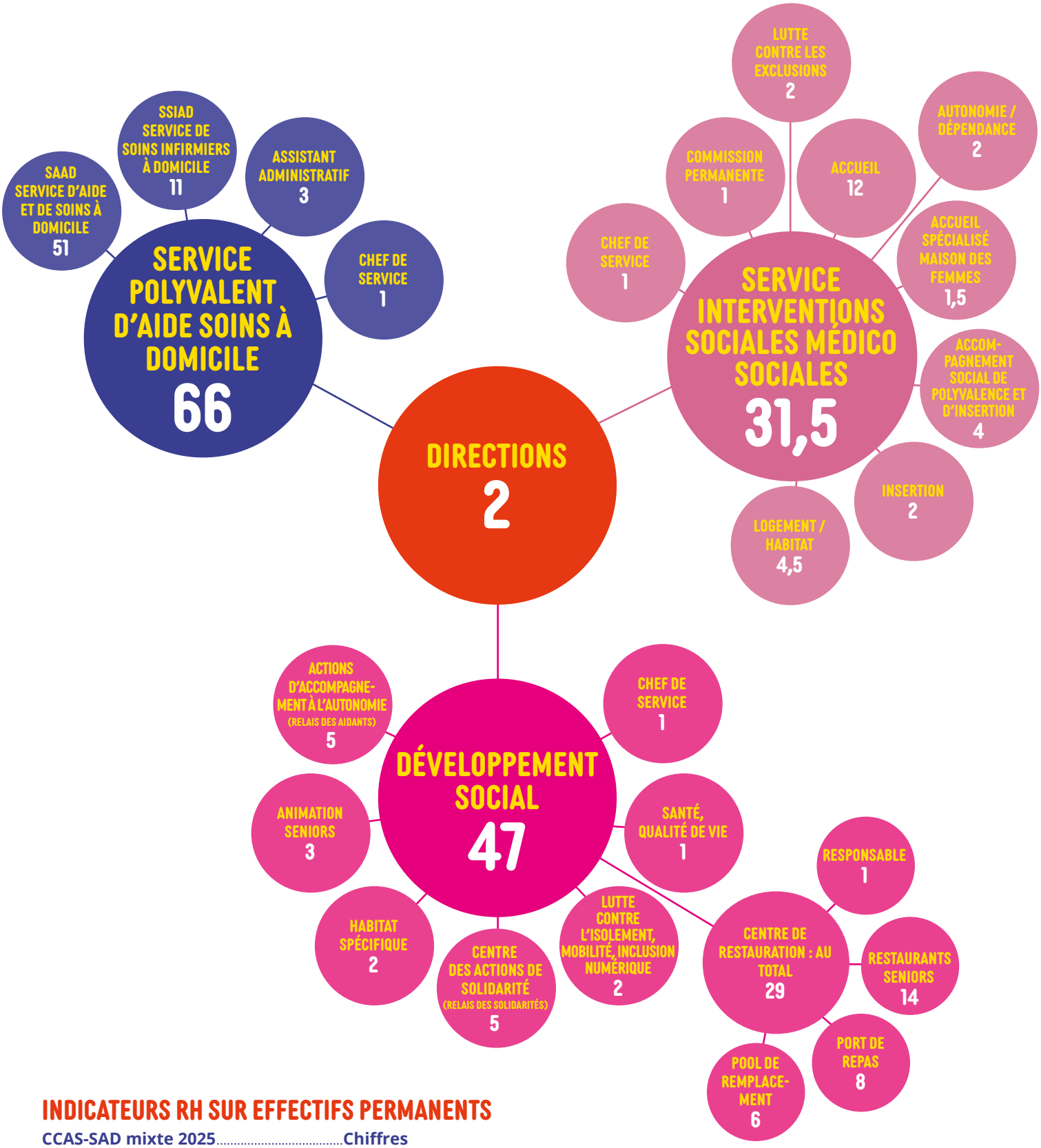

Domicilier


Orienter


Insérer

# RESSOURCES HUMAINES

## TOTAL 147.5 ÉQUIVALENT TEMPS PLEIN




## INDICATEURS RH SUR EFFECTIFS PERMANENTS

| CCAS-SAD mixte 2025 | Chiffres |
|---|---|
| Catégorie A | 20,16% |
| Catégorie B | 8,87% |
| Catégorie C | 70,97% |
| Moyenne d'âge | 46 ans |
| % d'hommes | 12,10% |
| % femmes | 87,90% |
| Statut : contractuel indiciaire | 10,48% |
| Statut : fonctionnaire | 89,52% |

# RESSOURCES FINANCIÈRES

## LE BUDGET DU CCAS :

L'année 2025 se termine pour le CCAS par un déficit d'exercice d'un montant de **- 108 462,56 €**.

| | |
|---|---|
| **Dépenses du CCAS** | **6 947 210,89 €** |
| **Recettes du CCAS** | **6 838 748,33 €** |

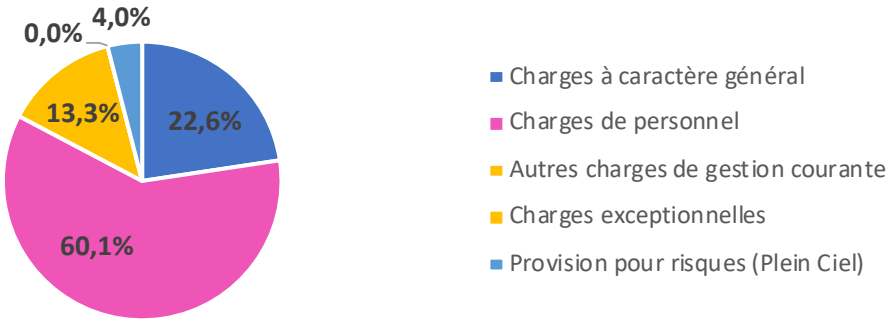
## LE BUDGET DU SAAD :

L'année 2025 se termine en excédent (**+ 90 451,96 €**) pour le budget du SAAD, grâce à la subvention du CCAS d'un montant de 500 000 €. Le montant des dépenses s'élève en 2025 à 1 907 868,72 € et le montant des recettes à 1 998 320,68 €.

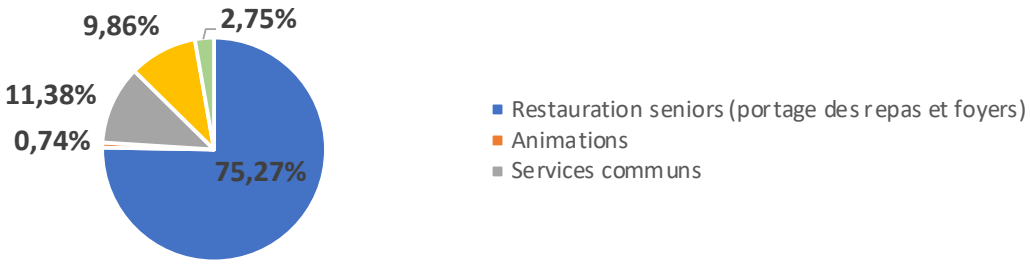
## LE BUDGET DU SSIAD :

L'année 2025 se termine par un déficit pour le budget du SAAD à hauteur de **- 64 330,40 €**, après subvention du CCAS. Le montant des dépenses s'élève en 2025 à 767 179,41 € et le montant des recettes à 702 849,01 €.

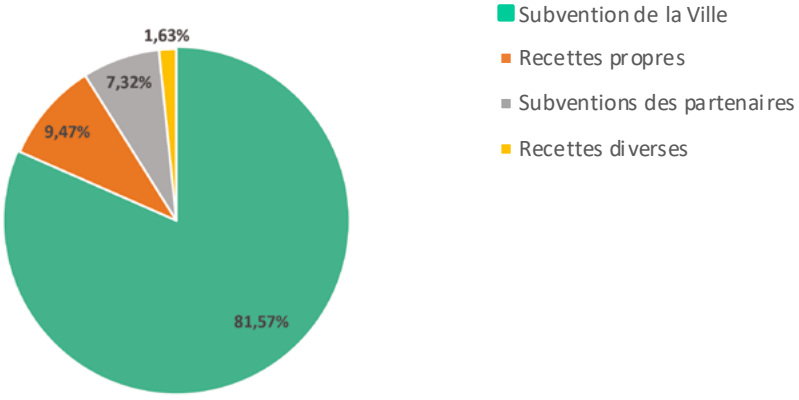
**Budget 2025 du CCAS – Répartition des dépenses de fonctionnement par chapitre**




**Budget 2025 du CCAS – Dépenses à caractère général**

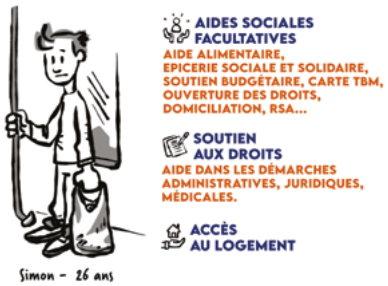



**Budget 2025 du CCAS – Répartition des recettes par nature**



# SERVICE INTERVENTIONS SOCIALES ET MÉDICO-SOCIALES

## UN MÊME ACCUEIL POUR TOUS LES SERVICES, FONDÉ SUR DES PRINCIPES D'INCONDITIONNALITÉ, DE PROXIMITÉ, D'ÉCOUTE ACTIVE, ET DE BIENVEILLANCE. MÊME POINT D'ENTRÉE POUR TOUTE DEMANDE SOCIALE ET MÉDICO-SOCIALE.




## I / L'ACCUEIL

> Une information spécialisée et ciblée.
> Une orientation accompagnée et personnalisée.
> Des permanences consolidées dans les quartiers
> La mise en place de la Convention Territoriale d'Exercice Concertée avec le Département. 1 principe de partage de publics : les familles avec enfants relèvent de la Maison Des Solidarités et les personnes dites « isolées » du CCAS
> Réorganisation du service social en Pôles (accueil, insertion-RSA, parcours résidentiel, lutte contre les exclusions, prévention des expulsions, autonomie, Maison Des Femmes), dans la continuité de la démarche de Design de service mise en place en 2024.
> Nouvelle fermeture quotidienne du service de 12 à 13h.

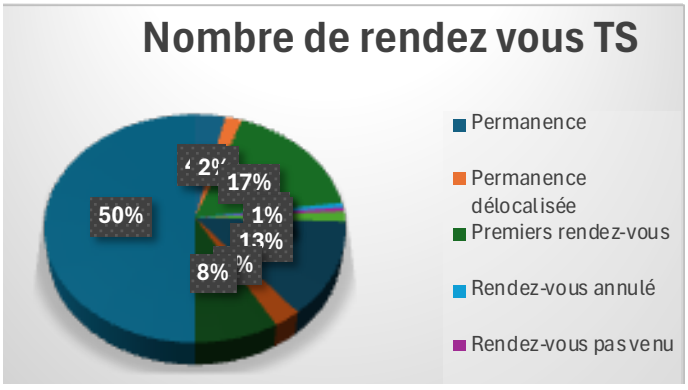
L'objectif : toujours améliorer le service offert au public, et les conditions de vie au travail des agents. afin de garantir la sécurité de tous et favoriser la cohésion d'équipe.

> Points de vigilance :

- les délais d'attente : environ 1 mois
- Une précarité financière qui augmente pour les habitants rencontrés
- Des publics freinés par la barrière de la langue et la méconnaissance du système français
- Une dématérialisation des démarches administratives qui pénalise des publics victimes d'illettrisme et d'illectronisme.

### CHIFFRES CLÉS :

**8378 accueils physiques**
**7 981 accueils téléphoniques**
**8 714 entretiens**
**dont 148 dits « d'urgence sociale »**




Nous constatons également une baisse significative du nombre de personnes reçues en urgence (environ 300 rendez-vous de moins). 1 hypothèse : un transfert du public vers La Maison Des Femmes qui a fonctionné sur une année entière. En effet, les violences intra familiales constituaient une part importante des rendez-vous en urgence.

### CHIFFRES CLÉS :

**DOMICILIATIONS 746 personnes,**
**> soit 334 1ere demandes**
**(425 515 demandes en cours au 31.12.2205 )**
**> 227 renouvellements**
**> 286 radiations**
**> 34 refus**

Baisse du nombre d'accords de domiciliation et un très fort taux d'absentéisme sur les rendez-vous. La loi ayant été modifiée, les personnes peuvent prétendre à une domiciliation plus facilement. Il est permis de penser que des rendez-vous sont pris dans plusieurs communes et se rendent dans la première qui répond. Pour autant, le nombre de domiciliés reste le même, ce qui suppose un nombre important de familles domiciliées

## II / L'ACCOMPAGNEMENT À L'INSERTION PROFESSIONNELLE

### A / Les allocataires du revenu de solidarité active (ARSA) :

### CHIFFRES CLÉS :

**ARSA ayant une orientation en 2025 : 454**
**Nouvelles orientations dans l'année : 114**
**ARSA avec une orientation au 31.12.25 : 389**
**ARSA avec un CER en cours au 31.12.25 : 281**
**CER signés dans l'année : 424**
**Durée moyenne des CER (en mois) : 7.6**
**Taux de contractualisation : 92%**

+ de 40 nouvelles orientations sur l'année 2025 ; mais une durée moyenne du CER (contrat d'engagement réciproque) sensiblement la même, et un taux de contractualisation passé de 74% à 92% au cours de l'année.

Des ARSA majoritairement porteurs de troubles de santé qui sont un frein à l'emploi, avec de nombreuses orientations vers le Centre Médico Psychologique et le dispositif « mon parcours psy ». La reprise de l'emploi est complexe au vu de ces problématiques.

Mise en place d'ateliers collectifs, mais sur les 265 personnes, invitées seulement 18 d'entre elles s'y sont présen-

tées. La mobilisation des publics est également compliquée.

Le CCAS est présent sur les temps d'instances et de réflexion partenariales.

**Plans locaux pour l'insertion et l'emploi 6 réunions**

**Espace Ressource Insertion 10 réunions**

**Mérignac Association Service 6 réunions**

### B / Le dispositif d'accompagnement global

**Le CCAS a reçu :**

> 25 demandes d'accompagnement global sur l'année 2025. Une baisse qui s'explique par un changement de réglementation et de dispositif, peu favorable aux publics et aux freins présents : santé, accès au logement ou à l'hébergement, âge...

> Participe aux temps de régulation soit 10 sur l'année.

## III / LES AIDES SOCIALES FACULTATIVES

La commission permanente se réunit tous les lundis avec un nombre maximum de 30 dossiers examinés : aides financières, admission résidences autonomie et épicerie sociale

| Regroupement | Accord | Sans Suite | Refus | Total | Montant |
|---|---|---|---|---|---|
| Aide alimentaire | 653 | 13 | 68 | 734 | 72 705€ |
| Urgence | 90 | 0 | 23 | 113 | 5750€ |
| Épicerie Solidaire | 32 | 0 | 2 | 34 | 0 |
| Insertion | 99 | 3 | 25 | 125 | 21 379€ |
| Aide au budget | 530 | 6 | 72 | 608 | 69 265€ |
| Prêt | 2 | 0 | 0 | 2 | 2000€ |
| TOTAL | 1316 | 22 | 165 | 1503 | 165 350€ |

## IV / PRÉVENTION DES EXPULSIONS :

### CHIFFRES CLÉS :

- **Saisines Fond Social Logement (FSL) :** un total de **335** convocations dont 15% ont été honorées.
- **Assignation : un total de 28 convocations pour le CCAS dont 17 % ont été honorées.**
- **Commandement à quitter les lieux :** Un total de **43** convocations dont 33 16 % ont été honorées.
- **54 convocations ont été envoyées** pour des mises à disposition afin de faire le point de la situation au regard du logement. Seulemnt 5% des Rv ont été honorés..
- Il y a eu un total de **459** convocations dont 13.25 % d'honorées soit moitié moins qu'en 2024. Nous constatons une hausse de plus de 100 convocations au niveau de la saisine FSL, soit la première étape de la prévention des expulsions. Pour autant le taux de rendez vous honorés est toujours extrêmement bas.

Concernant les réunions avec les bailleurs sociaux, 3 rencontres ont lieu par an avec chaque bailleur
(soit 1/trimestre ) soit un total de 18 en 2025.
A cela s'ajoutent

> 2 réunions OPAH-POPAC

> 3 réunions avec le service logement de la mairie

Le CCAS dispose de 15 logements en Allocation Logement Temporaire, 2 hébergements
« d'urgence » pour les femmes victimes de violences intra familiales, d'un logement pour des hommes en réinsertion socioprofessionnelle.



Julie – 30 ans

**MISE À L'ABRI**
PLACES D'HÉBERGEMENT DÉDIÉES

**UNE ÉCOUTE ATTENTIVE**
ÉVALUATION PSYCHOSOCIALE

**SOUTIEN AUX DROITS**
AIDE DANS LES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES, JURIDIQUES, MÉDICALES.

## V / PARCOURS HÉBERGEMENT TEMPORAIRE

### A / 16 allocations logement temporaire

> Composition des logements accompagnés :

- 16 familles ont été hébergées
- 4 couples avec enfants :
- 9 familles monoparentales (de 1 à 4 enfants)
- 4 personnes isolées
- 24 adultes et au total ont été hébergées 28 enfants en garde

> Flux des occupations :

- 3 commissions.
- 6 entrées sur le dispositif : 1 dans logement supplémentaire. 2 familles ont été retenues en 2025 mais n'ont pu entrer qu'en 2026 car les logements n'étaient pas prêt.
- 7 sorties de dispositif : 3 vers du logement autonome, 3 mesures de fin de prise en charge ALT dont 2 pour non-respect du cadre, 1 du souhait de la personne de mettre fin à l'accompagnement, 1 sortie vers un autre dispositif

Une maison a été ajoutée au parc ALT portant le nombre à 16.

Les conditions de l'accompagnement des familles orientées par la MDS sont également à réinterroger, tout comme l'a déjà fait le SIAO, afin de maintenir une offre de qualité, articulée entre les 2 services.

### B / Appartement de transition pour les femmes :

2 appartements en colocation, en diffus dans le parc locatif, adresse non communiquée. Travail en étroite collaboration avec les travailleurs sociaux et la psychologue de la maison des femmes qui font connaitre le dispositif, et les référents sociaux qui font l'orientation, via une fiche d'orientation. Le dépôt de plainte préalable n'est pas obligatoire.

- 9 foyers ont été hébergés en 2025. soit 10 femmes
- 3 femmes avec enfants : une femme avec 2 enfants et une femme avec 1 enfant à charge
- 7 femmes seules, sans enfant à charge (dont 2 sœurs)

ENTRÉES/SORTIES

- Nombre d'entrées : 6 adultes sont entrées en 2025 et 4 enfants sont entrés en 2025 (soit 2 adultes avec enfants
- Nombre de sorties : 7 adultes sont sortis en 2025 et 2 enfants (soit 2 adultes avec enfants)
- Mise en place de commissions sur cette année au nombre de 4.

Pas d'expulsion sur ce dispositif, fin d'hébergement pour une personne, en accord avec la sortie. A part celle-ci, où la personne a quitté le dispositif pour hospitalisation, les 6 autres sorties sont positives : vers de l'hébergement autonome.

À souligner :

> Le travail en étroite collaboration avec le service du logement de la mairie,
> les sorties via le contingent prioritaire.

Pour la majorité des personnes, ce dispositif permet aux femmes de quitter le domicile pour se mettre à l'abri. L'accompagnement social personnalisé est indispensable pour faire avancer les situations et permettre à ce dispositif un tremplin. Les travailleurs sociaux peuvent également faire de la médiation si besoin entre les occupantes.
Des liens réguliers avec la Police Municipale, ce service est très réactif, notamment sur les demandes de mises en protection des personnes.

### C / Dispositif d'hébergement pour les hommes, Paul Dukas :

Dispositif ouvert au public hommes en attente d'une proposition de logement, ou qui a besoin de stabiliser l'hébergement pour pouvoir ensuite effectuer les démarches liées à l'emploi et ou conserver le travail.

- 5 hommes ont été hébergés durant l'année 2025, soit 1 de plus que l'année dernière.
- 3 hommes sont entrés
- 2 sont sortis du dispositif en 2025,
- Il y a eu 3 commissions en 2025 pour ce dispositif

### D / Signature de la convention intercommunales en faveur de la mise en commun des dispositifs pour les femmes victimes de violence intra-familiales en octobre 2025.

Il existait déjà une convention entre les CCAS du Haillan et de Mérignac. L'extension de la convention ouvre la possibilité aux communes de St Médard-en-Jalles et Eysines d'orienter des situations et nous permet d'orienter des situations vers ces trois communes. Dans les faits, le dispositif mérignacais a accompagné deux femmes du Haillan depuis l'ouverture en 2022 dont une en 2025. Nous constatons que l'éloignement géographique est compliqué à travailler pour nombre de victimes qui nous font part de leur crainte de perdre leurs repères sur un nouveau territoire.

### E / L'action collective Confection de produits d'hygiène DIY

Cette action permet de produire à partir de produits bruts des produits d'hygiène et d'entretien pour la maison, à moindre coût et en utilisant des méthodes écologiques et économiques. Tout en travaillant le lien social, les notions de budget avec les économies ainsi réalisées.

L'action s'est poursuivie sur l'année 2025 avec la mise en place de 10 ateliers. 33 femmes y ont participé avec une moyenne de 3 à 4 femmes par atelier.

## VI / LA MAISON DES FEMMES

• Ouverture de la MDF à 100% depuis le mois d'octobre 2024.
Intégration de la policière municipale à 100% en janvier 2025
Présence de permanences sans rendez-vous le matin avec les travailleurs sociaux et la policière municipale
Permanences sans rendez-vous les après midi avec le Centre Information des Droits des Femmes et de la Famille, le PRADO, et psychologue de la MDF. La Maison Des Solidarités a dû interrompre ses permanences




**Au niveau des violences**
50% Mérignacais, 8% hors communes mais sur le territoire police et 26% non précisés. (Mérignac, Pessac, Talence, Gradignan, Eysines, Le Haillan)
98% des victimes sont des femmes cisgenres
95% des auteurs sont des hommes cisgenres. 70% sont les conjoints ou ex conjoints. 10% sont des membres de la famille et 10% appartiennent à la sphère extrafamiliale. 10% ne sont pas spécifiées

**La MDF a également mené de nombreuses actions collectives et de communication.**

- Rencontre et échanges sur les fonctionnements avec les les acteurs du territoire susceptibles d'accueillir des Violence Intras Familiales (Vict'Aid, DDAV, Toutes à l'abri, G10) et de la Ville (Relais Petite Enfance, Service Jeunesse, Réussite éducative et Parentalité). Participation à la rencontre des acteurs engagés dans l'aide aux victimes organisée par la Direction Départementale d'Aide aux Victimes.
- Sensibilisation aux violences et présentation de la MDF : Centre de formation Hissez-Haut, Service Social du Ministère, participation à la CPTS (prévention des violences en période pré-natales)
- Présence sur des évènements de la ville : Journée Nationale des Aidants, Quartier Libre, un marché, 2 ciné débats organisés par le service jeunesse, réussite éducative et parentalité à l'occasion de la journée internationale de lutte contre

les VIF. Présence sur une manifestation sportive organisée par le Rotary Club.
- Action d'aller-vers en lien avec le Bureau Info Jeunes de la Ville au sein du lycée de la ville.
- Actions collectives en faveur des victimes : atelier théâtre avec la compagnie Coup de Foudre, atelier médiation danse (en lien avec le service culture), ateliers marche. Collaboration avec le Pin Galant en vue de sorties culturelles.
- Rencontre avec les étudiants de l'IRTS, accueil de stagiaires.

## VII / MISSION GRANDE PRÉCARITÉ

**- Lien SISMS - Relais Des Solidarités :**
Des maraudes hebdomadaires de 15h15 à 17H : une moyenne de 5 à 10 personnes rencontrées.

- 1 temps de coordination hebdomadaire a été mis en place avec les travailleurs sociaux du RDS et du SISMS afin de s'assurer du suivi des personnes rencontrées et des actions mises en place. Ces maraudes permettent également de découvrir de nouveaux lieux de squat sur la commune.

**- Le plan Grand froid :**
En janvier 2025, les températures sont tombées dans le négatif durant plusieurs nuits. La mairie de Mérignac a ouvert le gymnase Paul Langevin afin d'accueillir les grands précaires de la commune et de Bordeaux Métropole. L'ouverture a duré 10 jours.

Cet évènement a sollicité une multitude de services au sein de la Mairie et du CCAS et a démontré la qualité du travail en transversalité. Enfin, le plan Grand Froid a permis de développer la solidarité avec des restaurateurs et habitants pour de la distribution alimentaire et vestimentaire. La présence de deux vigiles ainsi que la protection civile et la réserve citoyenne ont permis de coordonner l'ensemble des besoins et assurer la sécurité des bénéficiaires durant la période.

L'ouverture du gymnase était prévue de 18h à 8h00 le matin avec une distribution de repas chauds et petit-déjeuner. Des espaces femmes et familles ont pu être dédiés. La présence des animaux était acceptée.

Ainsi en moyenne 20 personnes connues des services de la médiation sociale et du CCAS ainsi que 30 personnes orientées par le Service d'Information d'Accueil et d'Orientation ont pu bénéficier de ce service. L'initiative, l'organisation, la présence humaine et l'ambiance du lieu ont été chaleureusement remerciés par les bénéficiaires. L'ensemble des intervenants a souligné la bonne organisation et l'implication des personnes présentes. Les retours des bénéficiaires ont été très positifs.

## VIII / AIDE AU MAINTIEN A DOMICILE : PÔLE AUTONOMIE

- 463 rendez-vous évaluation du maintien à domicile.
- 629 accompagnement social en faveur du maintien à domicile
- 150 rendez-vous accès aux droits en faveur des personnes handicapées. L'essentiel des demandes se concentre sur l'instruction de demandes d'Allocation Adulte Handicapé et Carte Mobilité Inclusion invalidité/ CMI stationnement. Il y a peu de demandes concernant la Prestation Compensatoire du Handicap.

### > TÉLÉASSISTANCE : 373 ABONNÉS :

• 114 nouvelles prises en charge avec 99 détecteurs de chute
• 44 poses de boite à clefs
• 78 désinstallations
Moyenne d'âge 85 ans
• Age maximum 103 ans
• Hommes seuls 59
• Femmes seules 291

### > AIDES LÉGALES :

• 68 dossiers d'Aides légales Personnes âgées
•7 dossiers services ménagers
• 24 dossiers d'Aides légales Personnes handicapées

# II PARCOURS D INSERTION ET MAL LOGEMENT

## I / MISSIONS

- Accompagnement des publics et amélioration des conditions de vie (accès à l'eau, collecte des ordures ménagères...) malgré les nombreuses évacuations,
- participation aux réunions de la plateforme squat qui réunie les différentes institutions
- préparation de la convention concernant la résorption sur site de la zone du Phare, pour la période 2024-2026.



## II / PRÉPARATION DU PROJET DIT « DE LA ZONE DU PHARE »

- Une expérimentation sur site
- Une amélioration des conditions de vie
- Un espoir d'insertion
- 1 poste 1/2 pour l'insertion professionnelle et l'accompagnement social
- Les occupants du site



## III / AIRE D'ACCUEIL DE LA CHAILLE

Des actions du Pôle Age de la Vie sur place très appréciées par le public qui s'inscrivent dans la démarche d'aller vers le public et ses lieux de vie.



# III LE SERVICE DÉVELOPPEMENT SOCIAL

**IL EST L'UNE DES TROIS BRANCHES D'ACTIVITÉ DU CCAS. CELUI-CI A POUR OBJECTIF DE PILOTER, D'ANIMER LES PROJETS DANS LES DOMAINES DE L'ACTION SOCIALE, MÉDICO-SOCIALE ET DE LA SOLIDARITÉ ; PUIS D'ENCADRER ET GÉRER LES ÉTABLISSEMENTS.DES ACTIONS TRANSVERSALES MENÉES PAR LE CCAS POUR RÉPONDRE AUX BESOINS SOCIAUX DES MÉRIGNACAIS.**

## I / LA PRÉVENTION ET PROMOTION DE LA SANTÉ : UNE POLITIQUE EN COURS DE CONSOLIDATION

### A / La Mutuelle communale :

2 associations la Mérignac Solidarité Complémentaire Santé (MSCS) et la Mutuelle Familiale Asso Santé (LMF ASSO SANTÉ) proposent désormais une complémentaire santé à des tarifs négociés
L'objectif est de proposer une solution permettant de favoriser l'accès à une couverture complémentaire, pour in fine améliorer l'accès au soin des Mérignacais.

**L' enjeu : rajeunir la moyenne d'âge et diversifier les formules choisies pour garantir un équilibre cotisations/charges**

### B / La mise en place du Plan Local de Santé 2025/2027

- **En matière d'enjeux de santé :** la santé mentale, l'accès aux droits et aux soins, l'activité physique, l'alimentation, le lien social et l'isolement, la prévention
- **En matière de publics :** les séniors, les personnes en situation de précarités, les familles monoparentales et les jeunes (12-25 ans)
- **En matière de missions :** connaître et renforcer les actions de prévention existantes, diminuer les inégalités sociales et territoriales de santé, améliorer la connaissance et la lisibilité des acteurs sur le territoire
- **En matière d'évolution sociétale :** l'augmentation de la démographie et le vieillissement de la population, l'augmentation des maladies chroniques, les changements climatiques.

**En réponse à ces priorités identifiées, le Plan Local de Santé a retenu 4 grandes orientations :**

### AXE 1 : FAVORISER UN ACCÈS ÉQUITABLE AUX SOINS

- *Objectif 1.1 : Prévenir et lutter contre le non-recours aux soins des personnes vulnérables*
- *Objectif 1.2 : Renforcer les actions de dépistages et encourager le recours à la vaccination*
- *Objectif 1.3 : Engager une réflexion sur les leviers d'action de la Ville pour soutenir et développer l'offre de soin sur le territoire*

### AXE 2 : PROMOUVOIR DES COMPORTEMENTS FAVORABLES À LA SANTÉ

- *Objectif 2.1 : Promouvoir la pratique d'une activité physique pour tous*
- *Objectif 2.2 : Promouvoir une alimentation saine et sûre*
- *Objectif 2.3 : Participer à la prévention des comportements à risques et des addictions*

### AXE 3 : AMÉLIORER LA SANTÉ MENTALE ET LE BIEN-ÊTRE AU QUOTIDIEN

- *Objectif 3.1 : prévenir les risques d'isolement social, notamment celui des personnes âgées*
- *Objectif 3.2 : Développer et animer un réseau d'acteurs autour des enjeux de santé mentale*
- *Objectif 3.3 : Travailler sur les compétences psychosociales des enfants et des jeunes et renforcer les espaces d'écoute à leur attention*

### AXE 4 : PROMOUVOIR UN ENVIRONNEMENT ET UN CADRE DE VIE FAVORABLES À LA SANTÉ

- *Objectif 4.1 : Contribuer à l'amélioration du cadre de vie des Mérignacais*
- *Objectif 4.2 : S'adapter aux changements climatiques*

## II / LE RELAIS DES AIDANTS RDA

**AXE 1 Soutien aux aidants : le Relais des aidants**

Lieu ressource destiné à faciliter le parcours des proches-aidants, dyades aidant/aidé, post-aidants. Rythmé par un calendrier d'activités individuelles ou collectives gratuites, initiées par les professionnels du lieu ou leurs partenaires, c'est un espace pour trouver du soutien, des ressources & se ressourcer.

**EN 2025**

### PORTÉS PAR LE RELAIS DES AIDANTS

#### EN INDIVIDUEL

**166 permanences d'accueil social approfondi** assuré par la coordinatrice
**265 foyers reçus**

**536 foyers**
soit **+ 91 foyers supplémentaires**
(+ 20.5 %)
75 suivis réguliers

Depuis novembre :
**Mise en place d'une permanence d'accueil psychologique**
(mensuelle)

#### En collectif

##### PRÉVENTION SANTÉ & BIEN-ÊTRE

**14 groupes d'expression "Un temps pour nous"** - aidants retraités

**30 "kfé bien être"** aidants non retraités

1 cycle
"la parenthèse bien être" => **16 séances**

**3 sessions Formation "Aidants en ActionS"** composée chacune de 6 modules

##### ANIMATIONS DE PAIR-AIDANCE

**9 "samedi ludique"** pour valoriser les savoirs des aidants

**11 comités de rédaction**
et 11 infolettres créées

**Création d'une exposition**
au Relais des Aidants
(7 séances + vernissage et visites guidées)

35 séances de **chorale**
et
2 représentations

**152 actions mises en place**
**952 proches-aidants en ont bénéficié**
(+ 18%)

**ACTIONS HORS LES MURS**

### PORTÉS PAR LE RELAIS DES AIDANTS

#### EN INDIVIDUEL

**8 permanences de la cellule autonomie - dépendance** (SISMS)

**5 permanences numériques**
par la conseillère numérique de la Ville

**8 permanences juridiques** InfoDroits

**4 permanences**
France Alzheimer

#### EN COLLECTIF

**2 cycles d'art thérapie**
France Alzheimer
=> 12 séances

**9 séances de libre échange**
France Parkinson

**10 temps d'accueil de La Calmie** (solution de répit) Collectif handicap!

**1 formation RePairs aidants**
APF France Handicap

**Action sophro réflexo psycho** 7 séances - SR&Co

**7 Cafés des parents d'enfants EXTRAordinaires** asso Syndrome CHD8, un combat vers l'autonomie & psychologue du CLIC

3 Cafés numérique par l'asso Destination Multimédia

Loto gourmand + 3 ateliers autour de la nutrition avec l'association les Insatiables

3 Cafés numérique par l'asso Destination Multimédia

Loto gourmand + 3 ateliers autour de la nutrition avec l'association les Insatiables

- **Journée nationale des aidants :** Journée Forum le 10 octobre : 226 visiteurs + 25 partenaires présents sur le village des partenaires / 3 temps forts "Je dis aidants" d'octobre à décembre
- **4 projets intergénérationnels :** C'est la fête en partenariat avec le Conseil Municipal des Enfants / Résidence arts visuels avec la direction de la culture / Projet Pa(art)âge avec le Musée Imaginé / Projet de médiation culturelle les Complices
- Intervention lors de la **Conférence Départementale *Vous êtes aidant ? Nous vous aidons***

## III / LA COMMISSION COMMUNALE D'ACCESSIBIBLITÉ CCA

**AXE 2 Accessibilité / Handicap**

> Coordination de La Commission Communale pour l'Accessibilité 2020-2026 (CCA)loi du 11/02/ 2005

**Bilan des actions 2025 en séance plénière du 1er décembre 2025**
(cf. rapport annuel de la CCA) : poursuite du travail de concertation, du suivi et des recommandations engagées.
Un enjeu central : le caractère universel de l'accessibilité au sein du territoire communal et dans toutes les politiques publiques.

> **Développement des partenariats et projets médico-sociaux dans le champ du handicap** avec les services internes et / ou avec les associations ou partenaires institutionnels, et participation aux événementiels :

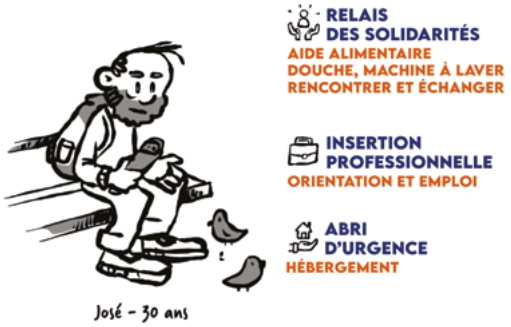
**Forum Comment ça match !**
solution handicap

> 1 forum coconstruit : Espace Régional d'Information et de Proximité, Mission locale, CCAS / Ville de Mérignac, et d'autres partenaires locaux
> A destination du grand public
> Plus de 150 personnes accueillies / Tous types de handicap représentés
> Des retours très positifs du public et des partenaires présents










## IV / LE RELAIS DES SOLIDARITÉS RDS

Un lieu d'accueil pour répondre aux besoins des personnes en grande précarité ou vulnérables

> Une équipe du RDS, renforcée par les travailleurs sociaux du SISMS, en lien avec les partenaires notamment le SAMU SOCIAL, la police municipale et les médiateurs sociaux.
> Près de 100 personnes en grande précarité ont fréquenté au moins une fois l'accueil café et douche une moyenne de 20 personnes par jour.
> Plus 200 bénévoles toujours mobilisés des 4 associations caritatives du Relais des Solidarités (La Croix Rouge, Saint Vincent de Paul, le Secours Populaire et les Restaurants du cœur) assurent un accueil, une distribution alimentaire, une boutique solidaire et différentes offres auprès de leurs publics respectifs.

**Lien SISMS - RDS :**
Le service social participe également à la Mission Grande précarité avec les collègues du Relais Des Solidarités. Des permanences y ont lieu et permettent de travailler en proximité avec le public

- Des maraudes avec le SAMU Social de 15h15 à 17h : une moyenne de 5 à 10 personnes rencontrées.
- 1 temps de coordination hebdomadaire.

**Bien vieillir à Mérignac, une offre diversifiée et des actions complémentaires**

## V / LE SERVICE ANIMATION SENIORS

Pour tous les Mérignacais retraités de plus de 60 ans .
3 animateurs en 2025 : une équipe renforcée ! Un programme 100% séniors est édité chaque trimestre. Un service actif qui propose un programme riche et dense toute l'année
Une augmentation de la fréquentation et de la satisfaction des habitants, pour une moyenne d'âge de 76 ans. Un large public aux multiples visages et aux attentes diverses, avec une certaine autonomie pour se déplacer et vivre à domicile.
Près de 2 000 personnes inscrites !

Un programme varié :

| Animations 2024 | Nombre animations | Nombre personnes | Moyenne de pers. |
|---|---|---|---|
| Conférences | 16 | 1532 | 96 |
| Ateliers Remue-méninges | 120 | 2400 | 20 |
| Cinéma | 20 | 1510 | 75 |
| Sorties T&O + BBQ | 12 | 741 | 61 |
| Visites | 22 | 568 | 26 |
| Promenades | 20 | 474 | 24 |
| Divers | 23 | 1003 | 44 |
| TOTAL | 233 | 8228 | 50 |

**Nouveautés 2025**

- Les coulisses du cinéma : projection d'un film suivie d'un débat. Mise en place d'un partenariat avec le Pin Galant (proposition d'un ou deux spectacles par trimestre avec un tarif préférentiel).

## CHIFFRES CLÉS

**Au 31 décembre 2025 2097 personnes inscrites sur le listing animation : 1460 femmes et 593 hommes**
**8228 participants toute activité confondue sur 113 activités + une centaine de Remue-méninges.**

# VI / LA MISSION DE LUTTE CONTRE L'ISOLEMENT

Des actions pour maintenir et favoriser le lien social des séniors les plus vulnérables






## A / Animation du Réseau MONALISA sur le territoire mérignacais

**CHIFFRES CLÉS**

**4 équipes citoyennes dont une portée par le CCAS, soit 41 bénévoles + 2 volontaires en services civiques.**

**55 personnes isolées visitées**

**5 cafés de bénévoles : Les cafés sont des rencontres conviviales qui permettent les échanges autours des valeurs portées par les bénévoles, des limites de leurs intervention, mais sur les ressources du territoire. En moyennes 10 personnes par café.**

**5 Groupe d'Analyse des Pratiques, animés par une psychologue. En moyennes 10 participants Participation au groupe de travail et manifestation MONALISA Gironde (5 conseils collégiales, 2 comité départementale, 1 journée des équipes citoyennes).**

**Perspectives**

**L'équipe citoyenne a été déclarée officiellement fin 2025. Il va s'agir de régulariser la signature des conventions avec l'ensemble des bénévoles MONALISA et de structurer le lien CCAS bénévoles, personnes isolées.**
**Enjeux : renforcement et renouvellement des bénévoles.**

Le lien avec les acteurs essentiels des quartiers que sont les centres sociaux, dont 20 à 30 % de leurs adhérents sont des séniors est à développer.

## B / Des actions de prévention de lutte contre l'isolement :

### 1 / La voix des aînés cf. expos de clôture

30 membres,1 règlement intérieur, 3 commissions, des rencontres avec les services de la ville, des expertises d'usage, des travaux collaboratifs avec les autres instances participatives de la ville (CME + IMPACT)

**Perspectives : dans l'attente de la volonté des élus sur le prochain mandat**



### 2 / *C'est la fête*

Action interGénérationnelle 2024-25 - groupe mixte (VAD+RDA+Foyer restaurants) avec le conseil municipal des enfants et la participation des archives municipales. 6 temps partagés, 1 BAL, conception d'une exposition.

**Perspectives : nouveau projet en cours 2025 – 2027**








### 3 / Partenariat avec les Arts Vivants : les complices

Depuis 2021– Groupes mixites de 15 personnes séniors (AGIRC ARCCO, RDA, Lutte contre l'isolement) - prévention de l'isolement des séniors + médiation cultuelle - création théâtrale 2024 – 25.

**Perspectives : Renouveler la dynamique du groupe et les membres, + charte.**

**Partenariat avec les Arts Visuels : action INTERG – expo vieille église « états de fêtes »**

2025 – Groupe mixte 14 personnes (VAD, Foyer Restaurant, RDA) avec la participation de 2 classes de CP de l'école Jules Ferry – sur proposition et animation de la culture.
4 séances, dynamique de groupe, pratiques artistiques accompagnée par l'artiste Coline GAULOT.1 expo.

### C / Des actions mobilité

La mission de lutte contre l'isolement assure le lien interservices

### 1/ Transport à la demande

Service à la population qui repose sur le CCAS (service développement social + SISMS) et le service transport.
6 ½ journées par semaine (1 véhicule + 1 chauffeur.), 4 matinées sont assurées par le service transport et 2 après-midi par le service développement social (un agent de la Résidence Jean Brocas qui assure : 67% des transports).
358 transports assurés + 47% + 1 créneau par semaine
83 personnes transportées + 12%
Motifs du transports 40% RDV Médicaux 13% rdv paramédicaux 29% accueil de jour.

**Perspectives : rédaction d'un règlement intérieur + question des moyens**

### 2 / Transport collectif vers les foyer restaurant

2 tournées, 82 personnes concernées = COMPLET = Gestion d'une liste d'attente nouveauté en 2025 a fait suite à la fermeture des FAUVETTES.

### D / Actions D'INCLUSION NUMERIQUE

Médiation Numérique : Cohésion sociale
Permanence sur différents lieux du CCAS (CCAS, RDA, RDS, VAD). En grande majorité au CCAS, se développe au RDS nouvelle approche.
158 personnes dont 119 nouvelles aides ponctuelles aux démarches administratives 54%

**Perspectives : déploiement des VAD et des actions avec les différents services à la personnes Séniors CCAS (foyer, portage, animation etc.) PLAN CANICULE:**

### E / Plans canicule

- 2 ont été déclenchés au début de l'été 2025 et dans le courant du mois d'août.
- 131 personnes concernées soit environ le même chiffre qu'en 2024

## VII / LA RESTAURATION SENIORS

Un service aux multiples objectifs : garantir le lien social, bien manger, bien vieillir, ...

### A / 4 foyers restaurants

Le CCAS de Mérignac gère actuellement en régie, 4 restaurants séniors. Soit un total de 14 agents, ou 14 ETP, pour 150 repas servis en moyenne par jour.
Un service « Comme au restaurant » et des animations 4 après midi /semaine.

| Nom | Nombre de repas servis sur l'année | Nombre d'usagers contributeurs |
|---|---|---|
| | | 95 +18 |
| **Jean Brocas** | 8538 | 86 +16 |
| **Le Jard** | 18634 | 135 +19 |
| **Les Fauvettes (avec fermeture au 1er aout )** | 8256 | 109 -4 |
| **Total** | 43428 | 425 +49 |

Malgré déménagement service maintenu voire augmenté. Ce qui est de bon augure pour la réouverture du resto des Fauvettes avec capacité augmentée

### B / Le service de portage à domicile

7 tournées pour une livraison de repas du Lundi au Samedi

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| **TOTAL** | **92354** Repas servis en **2025** | **8222** Moyenne de repas servis par mois | **355** Moyenne de repas servis par jour | **491** usagers cumulés |

**Tournée 1** Chemin Long/Beutre= 12156 repas livrés
**Tournée 2** Arlac, Le Burck = 13827
**Tournée 3** La Glaciaire= 13242
**Tournée 4** Capeyron, Le Jard 12977

**Tournée 5** Yser, Capeyron = 13295
**Tournée 6** Centre ville Les Fauvettes = 13064
**Tournée 7** Résidences Mermoz, Les olympiades, le Parc du château = 13793.
Questionnaire annuel de satisfaction : un retour de 72%, pour une satisfaction globale de 70%

## VIII / LES RÉSIDENCES AUTONOMIE

Le CCAS de Mérignac gère deux résidences autonomie qui proposent des solutions d'hébergement pour les personnes âgées de Mérignac.

### A / la résidence autonomie de Jean Brocas : 38 logements

Un projet de réhabilitation porté depuis plusieurs années. Les résidents restent sur site et de nombreux temps de préparation ont eu lieu. Les nouvelles entrées ont été suspendues , afin de permettre cette « opération tiroir ». La phase de réalisation des travaux va débuter été 2026

**1. Le CVS**
Le Conseil de Vie Sociale s'est réuni 3 fois au cours de l'année. Les principales questions portent sur des questions techniques et des interrogations plus concrètes sur la réhabilitation.

**2. Les actions de prévention**
- Un musicothérapeute intervient tous les mois depuis le mois de mai 2024 et rencontre un vif succès.
- Les cours de gymnastique adaptée (hebdomadaires) par l'association ATOUT AGE continuent toutes les semaines
- L'association YOGA VISHAYA propose une séance hebdomadaire de yoga sur chaise, axée sur la respiration

### B / Préparation de la reprise en régie de la Résidence Plein Ciel 41 logements

Un suivi Délégation Service Public et une reprise en régie au 01/01/2026. De nombreuses réunions ont eu lieu suite aux difficultés rencontrées avec Philogéris Service Public avant une reprise en régie. Tous les services administratifs , juridiques et financiers se sont mobilisés.

## IX / LES SOLIDARITES ALIMENTAIRES

Le CCAS a poursuivi son engagement sur les solidarités alimentaires sous différentes formes.

### A / L'épicerie sociale :

un tremplin pour les personnes vulnérables et une action phare des solidarités alimentaires, avec sa nouvelle dimension mobile !

C' est un dispositif qui organise un soutien à destination d'un public en situation de précarité financière pour la fourniture de produits alimentaires et d'hygiène et dans une dynamique d'accompagnement individuel et collectif.L'objectif principal est d'accompagner les adhérents à faire évoluer leur situation budgétaire, professionnelle et/ou sociale. L'accès au dispositif est soumis à l'écriture d'un document nommé « acte d'engagement ». Ce document permet à l'adhérent de co-construire son projet d'accompagnement avec la conseillère ESF et son référent social. L'épicerie se veut avant tout être un tremplin vers l'insertion, limité dans le temps : 6 mois renouvelable 1 fois.

**CHIFFRES CLÉS**
**En 2025 , l'épicerie sociale a accompagné 41 situations, dont 51 adultes et 42 enfants.**

Les circuits d'approvisionnement ont été revus afin d'améliorer l'approvisionnement en produits frais et de saison. L'adhésion au réseau GALAS (Groupement des Acteurs Locaux de l'Alimentation Solidaire) nous a permis de travailler de nouvelles pistes et mutualiser des ressources.

De septembre à octobre 2025, nous avons tester l'épicerie mobile. Le bilan de cette expérimentation est mitigé et à retravailler avec les structures d'animation de proximité.

Recrutement d'un animateur territorial pour une durée d'1 an. L'objectif de son poste est à la fois de développer les animations collectives au sein de l'épicerie fixe, d'augmenter le nombre de bénéficiaires, puis de poursuivre l'expérimentation de l'épicerie mobile.





### B / Partenariat :

Participation aux groupes de travail de Bordeaux Métropole, réunissant les CCAS de la Métropole, dans le cadre de la mise en place de son PAT : Projet Alimentaire de Territoire et du déploiement de l'axe « Accès à une alimentation de qualité, saine, durable pour toutes et tous

Soutien du Département et participation à des temps de travail et de séminaire

Participation aux groupes de travail de l'association GALAS (Groupement des Acteurs Locaux de l'Alimentation Solidaire) afin de poursuivre les échanges entre épiceries et mutualiser nos ressources.

# IV LE SERVICE AUTONOMIE À DOMICILE MIXTE : SAD MIXTE

## SERVICE AUTONOMIE À DOMICILE MIXTE (SSIAD + SAAD)

- S'INSCRIT DANS LA CONTINUITÉ DE LA PRISE EN CHARGE
- ACCOMPAGNE LES PUBLICS EN SITUATION DE VULNÉRABILITÉ
- CONSTITUE UNE RÉPONSE INTÉGRÉE DANS LA DYNAMIQUE DE PROJET DE LA DIRECTION DU CCAS

## I / MISSIONS

- Favoriser ou maintenir l'autonomie et le maintien à domicile des personnes vulnérables de plus de 60 ans ou en situation de handicap
- Organiser une réponse intégrée dans la construction des parcours d'accompagnement et de santé

## II / LES TEMPS FORTS DE L'ANNÉE

**Toute l'année :**
**Poursuite des groupes d'analyse des pratiques :**
- Un groupe dédié aux encadrants du SAD Mixte ;
- Un autre groupe destiné aux agents du SAD Mixte.

**Toute l'année :**
**Continuité du programme de formation** pour les agents sociaux du SAAD et les aides soignants du SSIAD :
- 15 actions de professionnalisation et de développement des compétences ;
- 89 agents formés ;
- 4 agents engagés dans la formation d'intégration du CNFPT.

**Toute l'année :**
**Prolongement des ateliers participatifs** menés avec ReSanté-vous, incluant la participation des encadrants du SAD Mixte ainsi que des personnes accompagnées.

**Janvier 2025 :**
Participation au Forum des métiers de Mérignac.

**Juin 2025 :**
Renouvellement des actions financées par la Conférence des financeurs et par la Ville (visites à domicile d'ergothérapeutes, ateliers Équilibre et Cognition).

**Décembre 2025 :**
Signature du CPOM permettant l'obtention de la Dotation Complémentaire Qualité.

## III / RENCONTRES ET PARTENARIAT

- **Réunions collégiales :** une fois par mois, regroupant le SAAD et le SSIAD, avec l'étude de thématiques spécifiques.
- **Réunions intra CCAS :** une fois par trimestre, dédiées à la gestion des situations complexes.
- **Partenariat avec Bordeaux Métropole** dans le cadre du Projet de Convergence Numérique.
- **Travail conjoint avec le Département de la Gironde** (CLIC, DAC, Service APA, etc.) pour renforcer la coordination autour de la personne accompagnée.
- **Collaboration avec l'ESEA** dans le cadre du Projet Ségur Numérique.
- **Échanges avec le Gérontopôle** concernant les formations et les retours d'expérience centrés sur la personne accompagnée.
- Rencontres inter **SSIAD de Gironde** : deux fois par an, permettant l'échange autour des bonnes pratiques professionnelles.
- Maintien de la convention avec **le service d'Hospitalisation a Domicile de Bagatelle**.
- Partenariat renforcé avec **le réseau de soins palliatifs L'ESTEY**.

## IV / LE SSIAD

**Le Service de Soins Infirmiers À Domicile (SSIAD)** accompagne les personnes âgées de plus de 60 ans dont l'état de santé nécessite des **soins infirmiers**, des **soins d'hygiène** ou un **accompagnement lié à la perte d'autonomie**, tout en favorisant leur maintien à domicile.

Les interventions, réalisées par des **aides soignants** et encadrées par une **infirmière coordinatrice**, comprennent notamment :

- les **soins de base** (toilette, hygiène et confort, prévention des escarres, aide à l'habillage, mobilisation)
- les **soins infirmiers** sur prescription médicale
- la **surveillance de l'état général**
- l'accompagnement dans les gestes essentiels du quotidien lorsque ceux ci relèvent du champ sanitaire.

## CHIFFRES CLÉS

**Taux d'occupation : 90 %**
- **Nombre d'entrées : 21**
- **Nombre de sorties : 20**
- **Nombre de patients dans l'année : 57**
- **Moyenne d'âge : 86 ans, avec une majorité de femmes**

On observe une certaine stabilité dans l'activité du service de soins. Cependant le nombre de patients pris en charge est en augmentation : 57 personnes en 2025, 56 personnes en 2024 et 46 personnes en 2023.
Durant l'année 2025, 2 personnes centenaires (1 homme et 1 femme) ont été accompagnées par le SSIAD
Le nombre de journées pour sorties provisoires est stable après une nette augmentation en 2024 : 577 en 2025. Cette diminution en 2025 s'explique par une meilleure anticipation des situations complexes et une coordination renforcée entre les équipes sociales, soignantes et les partenaires du territoire, limitant ainsi la nécessité de recourir aux sorties provisoires.
En 2025, 23 sorties provisoires sont liées à des hospitalisations. 15 sorties provisoires sont en lien avec des rapprochements familiaux lors de périodes de vacances.
Le nombre de journées pour départs en vacances : 188 en 2025 est légèrement en augmentation.

Le Groupe Iso Ressources moyen pondéré (GMP) du service s'élève à 689,5 en 2025, un niveau supérieur aux dernières données nationales disponibles pour les SSIAD (659 points, données CNSA 2021).

Enfin, l'intervention d'une psychogérontologue, présente depuis sept ans auprès des personnes accompagnées, a contribué à faciliter l'orientation vers des séjours en structures d'accueil temporaires. La fréquence et le nombre de journées d'accueil sont en forte augmentation : 315 journées en 2025, 235 en 2024, 60 en 2023 et 9 en 2022.

## V / LE SAAD

**Le Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD)** a pour mission essentielle de soutenir les personnes âgées et/ou en situation de handicap dans leur vie quotidienne, au moyen d'un **accompagnement personnalisé**.

Aide au lever et au coucher, préparation et prise des repas, entretien du cadre de vie, réalisation des courses, accompagnement aux rendez vous, promenades, etc.

Le SAAD travaille également en étroite **collaboration avec les aidants**, afin de les soutenir dans l'accompagnement de leurs proches et de contribuer à la continuité et à la qualité de la prise en charge à domicile.

### CHIFFRES CLÉS

**325 bénéficiaires : moyenne d'âge : 82 ans**
- **Femmes : 226**
- **Hommes : 99**

**Dont,**
- **254 bénéficiaires de l'APA**
- **19 bénéficiaires au titre du handicap (PCH et aides sociales PH)**
- **9 au titre de l'Aide Sociale**

La population accompagnée par le SAAD est majoritairement composée de personnes âgées. Plus de **87 %** des usagers ont **plus de 70 ans**, et l'âge moyen s'élève à **82 ans**. Par ailleurs, **60 %** des usagers ont entre **80** et **100 ans**, confirmant un accompagnement centré sur un public présentant des besoins importants liés à l'avancée en âge.

La population accompagnée par le service est caractérisée par une **situation de fragilité**, comprenant :
- des usagers en perte d'autonomie bénéficiant de l'APA
- des personnes en situation de handicap accompagnées au titre de la PCH
- et/ou des personnes relevant de l'aide sociale (PH/PA)

En 2025, **30 386 prestations** ont été réalisées au sein du SAAD. Malgré une augmentation du public accompagné en **GIR 2** d'environ **8,44 %** pour les actes essentiels de la vie, en augmentation de **6%** par rapport à l'année dernière.

**GIR 4**, qui représentent **59 %** des bénéficiaires. Cette proportion, en hausse d'environ **8 %**, confirme le positionnement du service sur des accompagnements essentiels au maintien à domicile, mobilisant un savoir faire reconnu et une organisation structurée pour garantir la continuité et la qualité des prestations.

Plus de **3/5 des usagers**, soit environ **64 %**, sont accompagnés par le service depuis plus d'un an. Cette donnée traduit une **stabilité forte des parcours** et confirme que le service répond principalement à des besoins d'accompagnement **durables et continus**, notamment dans le cadre de dispositifs tels que l'APA ou la PCH.

Par ailleurs, au sein de cette population, près de **33,23 %** des personnes accompagnées sont suivis depuis plus de trois ans. Cette proportion significative atteste de l'**ancrage du SAAD dans les parcours de vie**, de la pertinence de ses interventions et de la **confiance durable** accordée par les personnes accompagnées et leurs proches.

### CHIFFRES CLÉS

**41 088 heures d'interventions ont été réalisées en 2025, réparties :**
- **32 667 heures au titre de l'APA**
- **3340 heures au titre de la prestation de compensation du handicap**
- **492 heures au titre de l'aide sociale personnes âgées et personnes handicapées**
- **821 heures au titre des caisses de retraite**
- **0 heure au titre des mutuelles**
- **3768 heures à titre payant**

### DÉFINITION GIR

**GIR (Groupe Iso Ressources) est un indicateur qui indique le niveau de perte d'autonomie et peut déclencher l'attribution d'une aide financière telle que l'APA (Allocation personnalisée d'autonomie).**

## VI / FAITS MARQUANTS

### RÉAMÉNAGEMENT DU SERVICE SISMS ET DE L'ACCUEIL DU CCAS :

En 2025, poursuite de la démarche de design de service, où l'ensemble des utilisateurs (agents, publics, partenaires) ont été consultés. Plusieurs actions ont été mises en place sur l'année 2025, notamment :

> la fermeture du service 1h durant la pause méridienne qui permet à chaque agent d'accueil de prendre une pause avec ses collègues et favorise ainsi la cohésion d'équipe.
> La fermeture du service le lundi matin, transférée au mardi matin, conjointement avec la fermeture du guichet unique, permet aux 2 équipes de pouvoir travailler ensemble et permettre une cohérence dans l'accueil des publics.
> Au niveau des locaux, les agents d'accueil et les travailleurs sociaux sont désormais réunis par Pôle ce qui facilite les liaisons et la montée en compétences des agents administratifs.

### SAD MIXTE : ATELIER DE L'AUTRE CÔTÉ DU MIROIR :

> L'objectif de cet atelier :
  - Offrir un espace de rencontre et d'échange entre les agents du SAD Mixte en favorisant une meilleure connaissance des missions de chacun.
  - Favoriser la compréhension et la cohésion entre les agents, en créant un espace d'échange et de partage d'expériences.
> Modalités de mise en œuvre et calendrier : 47 intervenants + encadrants sont concernés par cette action. Organisation sur le premier semestre 2025 en 5 demi-journées de 3h30.
> Animation : centre de formation Form'aqui,

### DÉVELOPPEMENT SOCIAL : SEMAINE BLEUE DU 6 AU 10 OCTOBRE SUR LE THÈME :« VIEILLIR, UNE FORCE À PARTAGER »

Lundi, près de 190 personnes se sont retrouvées au cinéma de Mérignac pour le film « Ils vont tous bien »
> Mardi : Salle comble à la salle de théâtre du chaudron : Qu'est-ce qu'on attend pour faire la fête ? »
> Mercredi 100 personnes au bal et concert au centre social de Beaudésert
> Jeudi : Café associatif à la Maison Des Associations
> Vendredi Journée Nationale des Aidants : 226 visiteurs + 25 partenaires présents sur le village des partenaires + 3 temps forts + 88 visiteurs venus aux conférences et prendre des contacts.

## VII / PERSPECTIVES 2026

- MIse en œuvre de la feuille de route du nouveau mandat
- Mise en place de la nouvelle équipe d'élues au social, renouvellement du conseil d'administration et des instances de travail et de décision.

## VIII / LES AXES FORTS

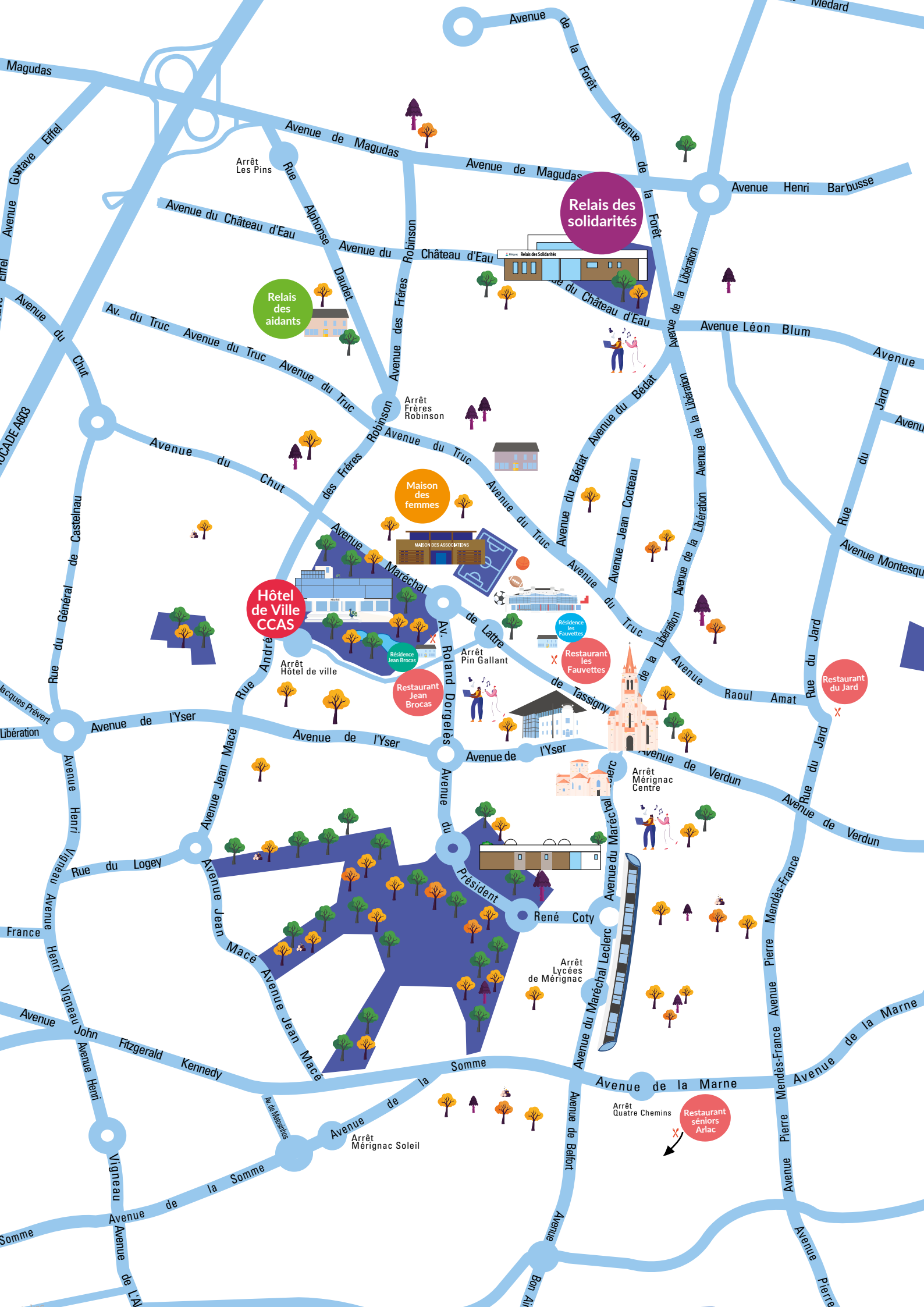
**ACCUEIL DU CCAS :**
- des travaux de réaménagement en mars et avril
- une livraison en mai pour un accueil revisité, afin d'offrir de meilleures conditions pour le public et les agents.

**L'ACCES AUX DROITS :**
Territoire Zéro Non Recours.

**LA SANTE :**
- le Plan Local de Santé
- le projet de centre de santé.

**LA MAISON DES FEMMES :**
Un projet consolidé et des partenariats renforcés.

**LE BIEN VIEILLIR :**
consolider nos actions vers les seniors.


Relais des solidarités
Relais des aidants
Maison des femmes
Hôtel de Ville CCAS
Arrêt Les Pins
Arrêt Frères Robinson
Arrêt Hôtel de ville
Arrêt Pin Gallant
Arrêt Mérignac Centre
Arrêt Lycées de Mérignac
Arrêt Mérignac Soleil
Arrêt Quatre Chemins
Résidence Jean Brocas
Résidence les Fauvettes
Restaurant Jean Brocas
Restaurant les Fauvettes
Restaurant du Jard
Restaurant séniors Arlac
Avenue de Magudas
Avenue du Château d'Eau
Avenue du Truc
Avenue du Chut
Avenue de l'Yser
Avenue du Maréchal Leclerc
Avenue de la Somme
Avenue de la Marne
Avenue de Verdun
Avenue Léon Blum
Avenue Henri Barbusse
Avenue du Bédat
Avenue Jean Cocteau
Avenue de la Libération
Avenue Jean Macé
Avenue du Président René Coty
Avenue John Fitzgerald Kennedy
Avenue Mendès-France
Rue du Jard
Rue du Logey
Rue du Général de Castelnau
Rue Alphonse Daudet
Rue André Lattre de Tassigny
Avenue Roland Dorgelès
Avenue Henri Vigneau
Avenue de Belfort
Avenue Raoul Amat
Avenue Montesquieu
Avenue Gustave Eiffel
Avenue de la Forêt
Avenue de Magudas
Avenue du Château d'Eau
Avenue des Frères Robinson
Avenue du Truc
Avenue du Chut
Avenue de l'Yser
Avenue du Maréchal Leclerc
Avenue de la Somme
Avenue de la Marne
Avenue de Verdun
Avenue Léon Blum
Avenue du Bédat

# RAPPORT D'ACTIVITÉ DU CCAS 2025

60 AVENUE DU MARÉCHAL DE LATTRE DE TASSIGNY - 33700 MÉRIGNAC

LUNDI, MERCREDI, JEUDI, VENDREDI : DE 8H30 À 12H ET DE 13H À 17H
MARDI : DE 13H À 17H

TEL 05 56 55 66 50 - CCAS@MERIGNAC.COM

Mérignac